

## Seclin et la métropole

### AUJOURD'HUI

#### ON FAIT DU TROC !

Vous aimez le choc ce samedi entre un trac plaisant et un trop équestre ! Le premier se déroule à Noyelles-les-Seclin, à la mairie de 10 h à 12h, avec le club de jardinage. Le second a lieu à Moncheaux, au café Le Rendez-vous, toute la journée.

### BONJOUR

**CHRONIQUE D'UNE INDIFFÉRENCE ORDINAIRE.** L'homme a encore des sanglots dans la voix quand il en parle. Mercredi, alors qu'il circulait sur l'autoroute A 22 dans le sens Lille-Gand, sa voiture dérape, heurte la berne centrale et s'immobilise au milieu de la chaussée. « Les camions et les voitures passent autour de moi. Mes airbags en se déclenchant m'ont légèrement blessé. Une dizaine d'automobilistes

au moins m'ont eu la tête appuyée sur mon volant. Pas un ne s'est manifesté. Seul un monsieur d'origine étrangère s'est arrêté pour prendre de mes nouvelles. Voyant que j'étais blessé, il a contacté les pompiers et la police. Mais des blessures étant légères, j'ai refusé une hospitalisation. Mais ce qui m'a fait le plus mal dans cette histoire, c'est l'indifférence manifeste par les usagers. J'en ai pleuré. » ■ F.N.

### Météo

Mardi 6°C



Demain

Mardi 6°C



Après-midi 12°C



Après-midi 12°C



## Ligne THT : révolte dans la campagne pévéloise



LIRE  
PAGES  
18-19

### WAHAGNIES

Légère baisse des taux  
d'imposition P. 23

### MÉTROPOLE LILLOISE

Testé pour vous : le  
relooking gratuit P. 26

### SECLIN

Communiquez grâce  
au Code Vocal P. 28

# Ligne THT : les arguments déjà prêts pour le recours en justice

« Éclairer sur les contre-vérités de RTE », tel était l'un des principaux sujets de la conférence organisée par les opposants à la ligne THT Avelin-Gavrelle, jeudi soir à Attiches. De nombreux élus y ont pris part. Surtout, l'expert Daniel Depris y a exposé une partie des éléments qui figureront dans le futur recours en justice.



Un peu plus de 300 personnes ont répondu présent à l'invitation des associations opposées au projet de ligne.

PAR BENOÎT THOMAS  
seclin@lavoice.nord.fr

**REVELÉ.** Les habitants opposés au projet de ligne à très haute tension (THT) Avelin-Gavrelle face au maître d'ouvrage Réseau de transport et d'électricité (RTE), c'est un peu le combat de David contre Goliath. Certes, les premiers comptent de nombreux soutiens de poids. Parmi lesquels des maires, des députés, des sénateurs et, de manière un peu plus circonstanciée, des députés euro-

peins. Mais le projet de ligne compte aussi quelques partisans chez les élus. En plus d'être commandé par l'État et mené par une entreprise aux moyens très importants.

À ses côtés, habitants et élus réfractaires n'ont pas les compétences techniques pour s'opposer. C'est pourquoi des associations ont fait appel à Daniel Depris, expert en politique énergétique et consultant international. Une épée plus que bienvenue, dans le futur combat judiciaire des associations. Une personne qui sait pêcher la bonne parole, aussi. À

la situation publique organisée jeudi soir à Attiches, aux questions « Monsieur Depris, RTE, en affirmant avoir, dit-elle vrai ou faux », l'expert n'avait aucun mal à contredire l'organisateur de l'entreprise. De dans la bataille de données complexes que peu de personnes maîtrisent, qui croire, finalement, sinon celui qui va dans le sens de ce que l'on attend ?

« **GÉRÉ PAR DES FINANCIERS** » Le consultant assure pouvoir « mettre RTE en contradiction avec ses propres documents. Ils

mentent tellement mal que ce n'est pas difficile ». Car selon Daniel Depris, si le projet de ligne THT a bien un intérêt, ce n'est pas celui qui a été présenté par l'entreprise.

« Pour vendre à la Belgique l'électricité produite au nucléaire nucléaire de Flamanville, EDF a besoin de renforcer la ligne Avelin-Gavrelle, le seul lien fiable vers le nord. J'en ai eu la confirmation indirecte par son homologues belge Elia. EDF n'est plus géré par des ingénieurs, mais par des financiers ». De même, toujours d'après Daniel Depris, le coût avancé pour

RTE pour éoliser partiellement la ligne, ce que souhaitent certains élus et habitants, n'est pas crédible, comme les contraintes techniques : « Je connais des régions de France où on a euloré dans des conditions bien plus difficiles que dans les plateaux du Nord ! ». Recevables ou non, les arguments de l'expert ne manquent pas, comme ceux de RTE, d'être étudiés par le tribunal administratif à l'issue de la très enviable déclaration d'utilité publique, qui devrait être décrétée par le Conseil d'État dans le courant de l'année. ■

## Fouissement : des avis divergents

Fouissement naïve, la question est posée par Pierre Rose : « Vous n'avez pas d'exprimer beaucoup d'arguments pour dire que l'on n'a pas besoin de la ligne. Et la conclusion, c'est qu'il faut l'endosser ? », interroge le membre du collectif anti THT 59/62. Faire éoliser partiellement la ligne, c'est en effet ce que propose l'expert Daniel Depris par rapport à son mandat. Cette éventualité semble pour l'instant avoir peu de chances d'aboutir, mais elle n'en reste pas moins plus facile à défendre que l'annulation du projet.

De fait, si les associations et les

collectifs croient aujourd'hui ensemble contre RTE, il n'est pas à exclure que, demain, un schéma se produise entre les partisans de l'endossement, et ceux de la suppression. D'un côté, on retrouve notamment RTE 59, l'ADBM ou Leforest environnement, des organismes composés d'habitants de la Pevèle. Leur volonté est d'endosser les câbles, pour pallier les problèmes sanitaires et paysagers. De l'autre, on compte par exemple le collectif anti THT 59/62, qui recrute au-delà de la Pevèle. Lui réclame la suppression pure et simple du projet.

Les maires réfractaires tiennent également un discours divergent. Pour Alain Duchesne (Tourmignies), « l'endossement, c'est reprendre le projet à 0. C'est à dire reprendre un travail de 5 ou 6 ans. D'ici là, les autorités se rendent compte que le projet ne sert à rien ». Pour sa part, l'édile de Mons-en-Pévèle Eric Momont se rangerait plutôt du côté de Jean-François Caron (lire page 19) : une ligne électrique, oui, mais à la condition qu'elle soit endosée et intelligemment pensée dans un contexte plus global de développement durable. ■ **R. IAN.**

## Qui est l'expert Daniel Depris ?

Belge, Daniel Depris est le président du Comité européen de protection pour l'habitat, l'environnement et la santé (CEPHES). Présenté comme expert en politique énergétique sur le site internet de l'organisme, il est également précis qu'il a commencé sa carrière dans l'armée de l'air belge, avant d'être élu au monde politique. En France, Daniel Depris a exercé dans différents dossiers visant à contrôler les actions d'EDF et de RTE. Certaines actions en justice ont donné raison aux associations qu'il épaulait. Notamment en ce qui concerne l'endossement de la ligne THT des Gorges du Verdun, dans les années 2000. ■ **R. IAN.**



# La troisième révolution industrielle de Jeremy Rifkin s'invite dans le débat

**PÉVELÉ.** Par l'intermédiaire du député européen EDJ Dominique Rigart, les opposants au projet de ligne THT avaient reçu un soutien circonstancié. L'ika avait en effet assuré le maire de Toumignies, Alain Duchesne, que l'emboîsement partiel de l'équipement pouvait devenir éligible aux fonds de l'Union européenne. Sous sa forme actuelle, le projet ne l'est

pas : s'il a bien un intérêt européen, il n'est pas transfrontalier, une condition nécessaire. RTE ayant fait connaître son ambition de rétroscaler à l'Assemblée la ligne THT Avelin-Avelgem (Belgique), les élus souhaitent que les deux chantiers fassent un tout, qui franchirait ainsi la frontière. Dès lors, l'argument du caractère de l'emboîsement pourrait être relativisé.

Jeu de nuit, Emmanuel Casa, vice-président du conseil régional chargé de l'environnement et Jean-François Caron, conseiller régional et maire de Loos-en-Gohelle sont pour leur part venus préciser la position d'ERELV quant au projet. Suite à l'intervention de Daniel Depietri, Jean-François Caron, qui s'est impliqué dans de nombreux projets liés à l'environnement, a souhaité « confirmer certaines affirmations, tout en apportant des nuances. Plus le fil de plomb tombe bien, plus il est audible... »

## UN NOUVEAU CHOIX DE SOCIÉTÉ

L'ika ne remet pas en cause l'utilité d'une nouvelle ligne et, au sens plus général, d'un réseau électrique sans filaire. Au contraire, selon lui, le projet tient plutôt dans le sens de la troisième révolution industrielle défendue par Jeremy Rifkin, que la Région cautionne. En 2013, l'économiste américain a d'ailleurs honoré une commande du conseil régional visant à mettre en place les principes de cette révolution sur le territoire.

« Chacun, demain, sera producteur et consommateur d'énergie, commente Jean-François Caron. Les habitations auront des cellules sur le toit, des panneaux solaires... Mais l'énergie ne se stocke pas. Or quand il y a du vent chez nous, il n'y en a pas forcément en Belgique ou en Allemagne. Il faudra donc interconnecter les réseaux ».

Pour lui, la ligne devrait donc être revue dans un schéma d'ensemble, son voltage diminué du fait de ces nouveaux choix de société. Le coût de l'emboîsement serait alors amoindri. ■ B. FIBB.



En 2013, Jeremy Rifkin avait visité la centrale solaire de Loos-en-Gohelle, la commune de Jean-François Caron (chemise bleue). PHOTO ARCHIVES CHRISTOPHE BRASSE

# Claude Chopin ou le doute de la santé

Le professeur Claude Chopin, vice-président de l'Association de défense du bassin de la Marque (ADBM) et ancien chef de service de réanimation du CHRU de Lille, a présenté des études sur les risques sanitaires. Comme celle parue en 2013 dans le *British journal of cancer*, à propos des leucémies chez les enfants exposés aux champs électriques et magnétiques des lignes THT. « RTE l'a commandé, c'est une des études les plus intéressantes sur le sujet, pourtant le maître d'ouvrage refuse de la publier en compte », fait remarquer Claude Chopin, pour qui ce travail prouve les risques de cancer liés à la proximité des lignes.

## DES RISQUES DE CANCER

Il est cependant précisé dans cette étude que l'historique des enfants diagnostiqués, comme leurs précédentes adresses, n'est pas connu : l'analyse parue dans la revue scientifique britannique est un travail épidémiologique. C'est

à-dire essentiellement fondée sur des critères géographiques et démographiques. Jusqu'à présent, aucune étude en laboratoire n'a permis de vérifier les risques sanitaires des lignes THT. Reste que de nombreux organismes dépendant



Le professeur Chopin s'est penché sur de nombreuses études. PHOTO ARCHIVES

de l'État ont classé les champs électromagnétiques dans la catégorie 2B, c'est-à-dire peut-être cancérigènes (c'est-à-dire, Nigamas au vinaigre...). Et non « probablement cancérigène », comme l'indique Claude Chopin. Celle-ci, la 2A, concerne les fumées de moteurs diesel, par exemple. Le tabac et l'amiante sont rangés dans la catégorie 1 (cancérigènes).

Le risque est donc existant. Comme le rappelle celui qui est aussi professeur à la faculté de médecine de Lille 2, « on consulte la peste depuis l'Antiquité, et pourtant le germe n'a été identifié qu'en 1894 ». « La réaction de RTE, c'est comme de dire que la peste n'existe pas, estime Claude Chopin. RTE devrait se souvenir du passé qui nous enseigne qu'attendre de hauts niveaux de preuves scientifiques de causalité peut s'avérer criminel. Le public doit être informé des risques avant son l'expose ». Et c'est là l'une des principales préoccupations des habitants. ■ B. FIBB.